

Temple L., Sourisseau JM.(2017). L'entrepreneur agricole. In Dictionnaire de l'entrepreneur, A.Tiran et D. Uzunidis (Eds). Bibliothèque de l'économiste, Éditions Classiques Garnier, pp. 73-77

Version – Pre-Print

L'entrepreneur agricole

L'analyse de l'activité entrepreneuriale en agriculture recouvre une thématique qui s'est autonomisée en champs disciplinaires portés par l'économie et la sociologie rurale. Elle se traduit par une densité d'acceptations que nous expliciterons en deux temps. Le premier interroge comment les travaux des premiers auteurs s'intéressant à l'entrepreneur agricole (Pelletier 1987) insistent sur les spécificités liées à la nature de l'activité. Le deuxième met en évidence les formes d'usages contemporains de l'entrepreneuriat en agriculture.

1 La généalogie disciplinaire de l'entrepreneur agricole

La mise en connaissance des spécificités de l'entrepreneur en agriculture

JB. Say en définissant l'entrepreneur agricole dans sa fonction de gestion de la production spécifie cet agent économique par sa capacité à mettre en complémentarité trois registres de déploiement de l'activité économique : le registre du management des conditions d'accès aux ressources productives : travail, capital, terre, eau ; celui de la gestion des incertitudes créées par les risques climatiques ; le registre de l'organisation, de l'agencement de la fonction technique de production. Très tôt, Say identifie la spécificité des ressources qui sont mobilisées en agriculture. Ainsi par exemple, l'offre de terre (à l'époque) est « inélastique » par rapport au prix (Steiner 1997). L'appropriation de ce facteur est multifonctionnelle car la possession de terre permet une distinction sociale (noblesse) qui donne des droits politiques. Une deuxième source de « spécification » est liée à la nature aléatoire des incertitudes naturelles qui conditionnent les résultats économiques. Ces spécificités dans l'agriculture conduisent à différencier « l'entrepreneur fermier » de « l'entrepreneur manufacturier ».

Plus tard au tournant du 20^{ième} siècle, démonstration est faite que la dimension familiale de l'immense majorité des exploitations agricoles, même après l'insertion capitaliste de l'activité, influence les stratégies d'accumulation (Berstein, 1979). Tchaynov notamment, documente dès 1924 la forme familiale de l'entrepreneuriat agricole, où les choix d'investissement sont dictés par les logiques domestiques, le foyer n'étant pas séparé de l'exploitation.

De l'émergence de l'entrepreneur agricole Schumpetérien à la mise en visibilité des formes d'organisation de l'activité productive en agriculture.

L'agriculteur confronté à l'objectif de contrôler la nature est par définition un acteur innovant permanent. L'histoire des techniques agraires montre en quoi cette permanence est focalisée par la reproduction des ressources (gestion de la fertilité, de l'eau). L'artificialisation de la fonction de production qui s'accélère depuis l'industrialisation « déssectorise » le processus d'innovation. Il est en effet de plus en plus assimilé à une "capacité à utiliser des techniques" mises au point par la science dans différents secteurs (chimie, mécanique, biotechnologie). Pourtant la spécificité de l'entrepreneur agricole reste significative car les conditions de cette capacité sont fondées sur les apprentissages localisés de la maîtrise du fonctionnement d'écosystèmes diversifiés, mais aussi de la nécessaire coévolution de l'exploitation et de la famille qui en est le support. Dans le contexte d'émergence et d'évolution des techniques s'affirme une conception économique et individualiste de l'entrepreneur agricole, qui aboutit à la substitution de la notion d'exploitation agricole à celle de paysannat. L'entreprise agricole est réduite à une activité technique de mise en exploitation optimale des ressources de l'écosystème à des fins productives. Mais si l'hégémonie d'usage de la notion d'exploitation agricole ainsi entendue va devenir une norme conceptuelle dans l'étude des réalités agraires, elle ne concerne dans les faits qu'une minorité de contextes. Alors que libéraux comme marxistes prévoient la disparition de l'agriculture paysanne sur des bases familiales, force est de constater sa permanence (Sourisseau 2014). D'abord, subsistent des formes agricoles structurées par des dynamiques collectives de coordination au sein des communautés et de territoire, qui reposent sur des objectifs de mutualisation des conditions de gestion, d'exploitation des ressources naturelles, de réalisation de l'activité productive, et des modes de valorisation et de consommation des produits. Mais surtout, la production agricole aujourd'hui dans le monde est à plus de 85% le fait d'exploitations de moins de 5 ha, fonctionnant presque exclusivement sur de la main d'œuvre familiale (Lowder et 2105). Si pour certains, ces formes sont ancrées dans des contextes socio-historiques révolus, pour d'autres elles s'institutionnalisent dans le présent et offrent des alternatives crédibles à la dynamique apparente de concentration des moyens de production et à l'artificialisation des techniques.

2. Les réalités d'usage de la notion d'entrepreneur agricole

L'émergence et la spécialisation de l'entreprise agricole d'après-guerre

Les structures familiales de l'activité de production en agriculture s'expliquent du point de vue de l'analyse économique du fait de la faiblesse des économies d'échelle au regard du secteur industriel (Cochet., 2015). Elles relèvent aussi de la capacité

d'une production éclatée en structures de faible taille. Ces structures productives, après avoir conquis les espaces « neufs » des nouveaux mondes, fournissent les marchés distants (Weber 1991), s'adaptent à la volatilité des prix et des conjonctures, et ont des avantages liés à la faiblesse des coûts de surveillance du travail familial par rapport au travail salarié (Hayami, 2002). Une source d'efficacité économique repose aussi sur des économies de gamme mettant en complémentarité des activités productives au sein d'un système d'exploitation. La construction de ces complémentarités impose une spécificité du travail et des compétences pour hybrider différentes formes de connaissances sur les ressources de l'écosystème les marchés de proximités.

Dans les pays de l'OCDE et certaines régions émergentes cependant, l'industrialisation des activités d'amont - intrants chimiques, mécanisation, OGM - et des activités d'aval de la production agricole - agro-alimentaire, énergie, bâtiment – amplifiée par la normalisation des standards de marché, remodèle la fonction entrepreneuriale de l'agriculteur. Dans certaines options techniques, comme par exemple l'élevage industriel ou l'agriculture hors sol, l'artificialisation de l'activité de production l'affranchit des spécificités initiales. L'agriculteur devient un gestionnaire technique de facteurs appliquant des cahiers des charges fixés par l'industrie ou la finance. Il est transformé en quasi-salarié. Sa fonction d'entreprendre réduite à l'optimisation d'une gestion technique n'est plus suffisante pour innover au sens de Schumpeter.

Une autre forme d'évolution est marquée par le développement de l'agriculture contractuelle dans l'extension du métayage dans les agricultures du sud (cacao, palmier dattiers en Afrique).

Les requalifications récentes de l'entrepreneuriat agricole

Les trajectoires d'évolution ne sont pas homogènes au sein des pays et les transformations et permanences décrites ci-dessus n'ont pas toutes les mêmes modalités et/ou intensité de réalisation. Aujourd'hui, on assiste aussi à des requalifications nouvelles et contrastées de l'entrepreneuriat agricole. Nous examinons deux principales

La diversification territoriale de l'entrepreneur en agriculture

Dans certaines situations, les formes familiales d'organisation de la production agricole s'emparent des opportunités que créent de nouvelles technologies (économie numérique, mécanisation, transition énergétique) pour redéployer la diversification sectorielle de leurs activités au sein des territoires ruraux. L'entrepreneur agricole se dilue alors dans l'entrepreneur rural. Il met son activité productive agricole au service d'activités complémentaires structurées par un territoire rural. Dans les pays industriels, la nature de ces activités se polarise sur l'agro tourisme (gîtes rural, conservation du patrimoine, chasse, gestion de

l'environnement). Dans les pays faiblement industriel, elle se polarise sur la diversification dans la transformation, la commercialisation de produits au sein d'une exploitation dont les contours de gouvernance sont parfois difficiles à identifier.

La globalisation des firmes et ses conséquences sur l'entrepreneur agricole

Les grandes compagnies coloniales organisées par produits ont constitué une première forme d'organisation mondiale de l'entreprise agricole. La notion d'entreprise qualifie un basculement vers des situations où les conditions de mobilisation de la force de travail deviennent marchandes par le recours aux contrats à la tâche ou au salariat. Cette dernière s'est internationalisée avec l'accélération de l'industrialisation de la fonction de production en agriculture. L'agriculture de firme a connu deux formes d'évolution.

La première est celle de l'intégration sectorielle qui conduit les firmes à contrôler l'ensemble des activités complémentaires qui structurent la chaîne d'élaboration du produit. Elle donne naissance au « cas d'école » des multinationales de la banane qui contrôlent l'ensemble des facteurs de production du champ à l'assiette. Ce modèle de firme se retrouve dans d'autres filières concentrées sur les matières premières agricoles qui approvisionnent le secteur industriel lié à l'alimentation ou à l'industrie (hévée, coton..).

La seconde résulte de la globalisation de la firme par la financiarisation de ses actifs à travers la constitution de groupes financiers. Cette extension de l'agro-business se traduit par une concentration de l'appropriation foncière. La firme est instituée par l'agencement complémentaire des contrats qui mobilisent des services pour optimiser l'exploitation de la « valeur ». Ces évolutions quand elles s'appuient sur des accaparements des ressources foncières ou en eaux se traduisent souvent par l'élimination de l'entrepreneur agricole dans son exclusion des espaces ruraux (expulsions, migrations) ou sa transformation en salariés.

L'occurrence d'usage de la notion d'entrepreneur en agriculture est aujourd'hui croissante dans deux contextes. La première est celle de la transition des économies socialistes. L'entrepreneur est un référentiel qui permet alors d'analyser comment la forme individuelle d'organisation de la production agricole est une innovation qui restaure le marché dans la coordination entre les agents. La seconde est celle des pays à revenus intermédiaires ou pays moins avancés pour référencer deux évolutions technologiques : celle associée à l'usage de la mécanisation à grande échelle à haute consommation d'intrants chimiques, focalisée par la recherche d'économies d'échelle (Temple et al. 2015) et dans laquelle l'entrepreneur agricole devient un « manager » au sens industriel du terme ; Celle focalisée sur l'intensification des agricultures non industrielles, exploitant les potentialités de l'agro-écologie au regard de l'accélération des connaissances scientifiques et adaptant les technologies aux besoins des formes diversifiées d'entrepreneuriat.

Conclusion

L'entrepreneur agricole recouvre une extrême diversité de formes individuelles et collectives selon les contextes de pays industriels ou non, selon les périodes, selon les capacités à se saisir des opportunités qu'offrent les nouvelles technologies et les nouvelles normes de marché. Ces formes cohabitent au sein des territoires dans des relations qui peuvent relever de la concurrence, de la complémentarité ou de la juxtaposition. La notion d'exploitation agricole, qui privilégie une seule de ces formes, représente de moins en moins les différentes formes de l'entrepreneuriat finalisée par l'activité productive agricole.

Au-delà de cette diversité, deux formes d'évolutions tendent à s'institutionnaliser dans différentes organisations et à se confronter. La première est celle de l'agro-business porté par la financiarisation. Elle met l'activité d'entreprendre au service de la rémunération des propriétaires anonymes du capital financier. La spécificité de l'entrepreneur agricole comme gestionnaire territorial des conditions du renouvellement de l'écosystème y est supprimée. Très mobile dans l'espace, elle se veut indépendante des contraintes d'une gestion durable des ressources. Elle implique que cette gestion lui soit imposée par les normes, la réglementation publique. La seconde est portée par les agricultures qui revendiquent un ancrage territorial et social de l'activité agricole dans des objectifs de développement économique localisé, mais aussi d'utilisation rationalisée des ressources naturelles et d'équité. Elle structure en général des engagements entrepreneuriaux dans des organisations collectives (coopératives, Cuma..) pour mutualiser des moyens de productions ou des conditions d'accès aux marchés.

Bibliographie

- Cochet, H. (2015). "Controverses sur l'efficacité économique des agricultures familiales : indicateurs pour une comparaison rigoureuse avec d'autres agricultures." *Revue Tiers Monde* 1(1): 9-25.
- Hayami, Y., (2002). Family farms and plantations in tropical development. *Asian Development Review*, 19 (2), 67-89.
- Lowder, S.K., Skoet, J., Singh, S., (2014). What do we really know about the number and distribution of farms and family farms worldwide? Background paper for The State of Food and Agriculture 2014. FAO, Rome.
- Pelletier Gerard R. (1990). L'entrepreneur dans la pensée économique : l'originalité méconnue de Turgot. *L'actualité économique*, vol.66 N°2, p 187-192.
- Steiner, P. (1997). La théorie de l'entrepreneur chez Jean-Baptiste Say et la tradition Cantillon-Knight. *L'Actualité économique*, 73(4), 611-627.
- Sourisseau, JM. (ed.) 2014. *Agricultures familiales et mondes à venir*. Quae
- Tchayanov, A. V. (1924) (1972), « Pour une théorie des systèmes économiques non capitaliste », *Analyse et prévision*, 13, pp. 19-51.
- Temple L., Touzard JM., Boyer J., Requier Desjardins D. (2015). Comparaison des trajectoires d'innovation pour la sécurisation alimentaire des pays du Sud. *Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement* 19 (1), 53-61.